



Commune de La Sonnaz

☎ 026 475 23 53 / Rte du Moulin 49, 1782 Lossy / ✉ [admin@lasonnaz.ch](mailto:admin@lasonnaz.ch)

## Convocation à l'assemblée communale ordinaire du 27 mai 2025

Les citoyens et citoyennes de La Sonnaz sont convoqués à l'Assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi **27 mai 2025 à 20h00**, au Restaurant Le Sarrazin à Lossy.

### ORDRE DU JOUR

---

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2024**  
(Le document ne sera pas lu)
2. **Comptes 2024**
  - 2.1. Présentation des comptes de résultats
  - 2.2. Présentation des comptes des investissements
    - 2.2.1. Crédit d'investissement supplémentaire pour la construction de l'accueil extrascolaire et de la salle communale à Lossy
  - 2.3. Rapport de la commission financière, sur la base du rapport de l'organe de révision
  - 2.4. Approbation des comptes de résultats
  - 2.5. Approbation des comptes des investissements
3. **Nomination d'un nouvel organe de contrôle pour les années 2025-2027**
4. **Approbation de la modification des statuts de l'Association de la Crèche Barbotine à Belfaux**  
(Les statuts ne seront pas lus)
5. **Divers**



Tous les documents en lien avec cette assemblée communale seront publiés sur le site internet de la commune ([www.lasonnaz.ch](http://www.lasonnaz.ch)), 10 jours avant l'assemblée. Ils seront également à disposition au bureau communal durant les heures d'ouverture.

**Si vous souhaitez recevoir les documents sous format papier, nous vous prions de bien vouloir en faire la demande auprès de notre secrétariat.**

Le Conseil communal